

Module Formation Pratique 2 (MFP2)
Promotion 19 – Etudiant-e-s En Emploi (EE)

**Dispositif de réalisation et d'évaluation
de la deuxième période de Formation Pratique (FP2)**

- Le Dossier de Formation Pratique (DFP)
- Indication pour la rédaction du Bilan initial actualisé (BI)

Partie Terrain MFP2 :

- Indications relatives à l'élaboration du Dossier « DCPT » + Annexe 1
- Protocole d'évaluation formative
- Indications relatives au rapport de Formation Pratique rédigé par l'étudiant-e
- Indications relatives au Bilan sur le terrain
- Indications relatives au rapport de Formation Pratique rédigé par le-la Praticien-ne Formateur-trice (PF)

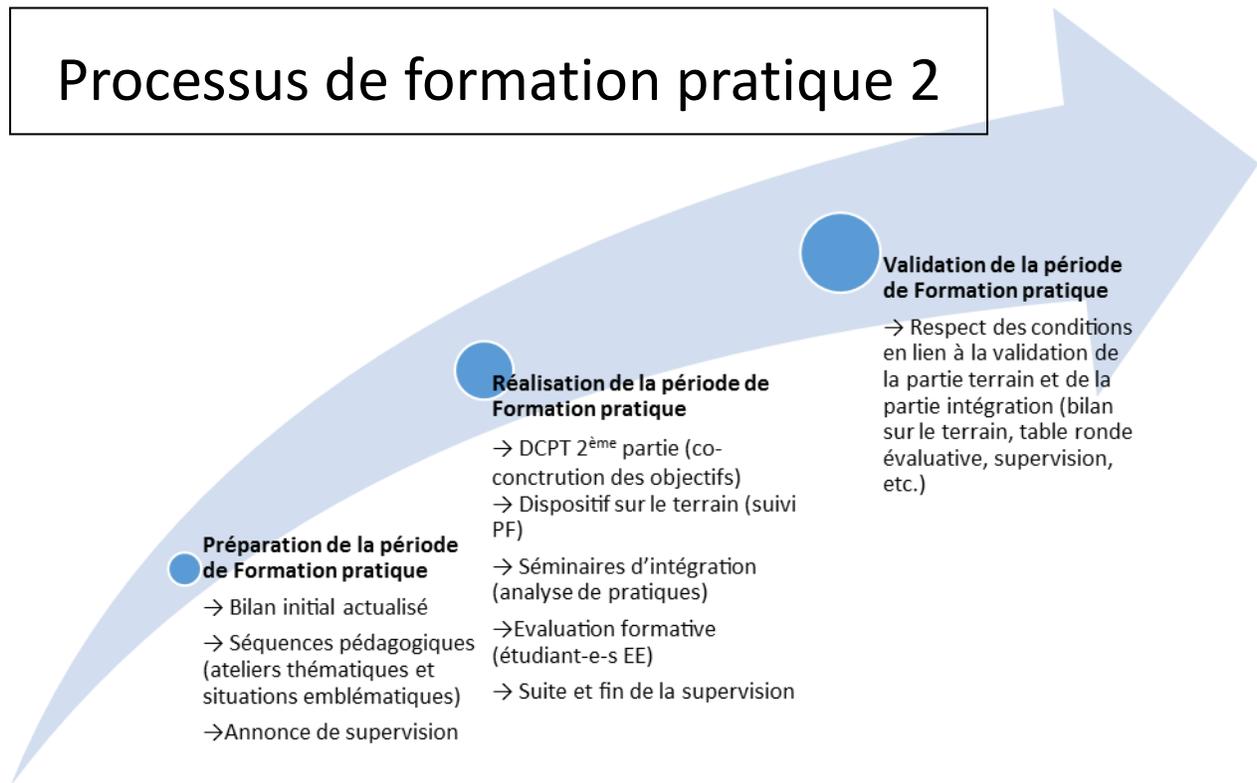
Partie Intégration MFP2 :

- Indications relatives à l'analyse de pratiques + Annexes 1 et 2
- Indications relatives à la réalisation de la Table ronde évaluative

Documents mis en ligne sur Moodle pour le début du semestre d'automne.

Validés par le Bureau de la formation pratique HETS-FR

Processus de formation pratique 2



Objectifs spécifiques partie « intégration » :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. A l'issue de cette partie, l'étudiant-e sera capable de :

- Mobiliser des ressources théoriques permettant une meilleure réponse aux réalités du terrain et aux situations spécifiques du champ d'intervention de la FP
- Légitimer le sens de l'action professionnelle, en prenant en compte les enjeux éthiques et les dilemmes liés à l'intervention
- Utiliser et exposer une méthodologie d'intervention (étapes d'analyse, de développement, de déroulement et d'évaluation)
- Evaluer des interventions professionnelles au moyen de différents outils méthodologiques dans un esprit d'évolution et d'amélioration des pratiques.

Contenu partie « intégration » - Séquences pédagogiques :

- Préparation aux périodes de formation pratique : apports théoriques, méthodologiques et exercices individuels et collectifs
- Préparation à la fin des périodes de formation pratique : échanges et thématiques spécifiques

Contenu partie « Intégration » - Séminaires d'intégration

- Ateliers thématiques en lien à différents champs d'intervention
- Analyses de la pratique en petits groupes

Modalités de validation partie « intégration »

- Réalisation des documents et respect de l'échéancier pour la FP2
- Participation active aux différentes séquences de formation
- Présence aux cours obligatoire : un travail de compensation peut être demandé en cas d'absence
- Présentation et analyse d'une intervention issue de la pratique professionnelle
- Réalisation d'un processus de supervision pédagogique (20 heures lors de la FP1 et/ou FP2)
- Réalisation d'une Table ronde évaluative

L'ensemble de ces exigences doivent être réalisées pour la validation de la partie intégration (notation acquis/non-acquis) avant la fin du semestre au cours duquel se déroule la partie "terrain". Les cas particuliers sont réservés.

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La note obtenue à la partie "terrain" sera appliquée au module dans son entier pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 15 juillet 2014 (entrée en vigueur le 15 septembre 2014). En cas d'interruption de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

LE DOSSIER DE FORMATION PRATIQUE (DFP)

Le dossier de Formation Pratique (DFP) est un outil réflexif construit progressivement par l'étudiant-e. Il est conçu comme un support d'apprentissage. Il accompagne l'étudiant-e tout au long de sa formation (FP1 et FP2) et est régulièrement actualisé. Il se présente sous une forme écrite, un dossier papier et/ou tout autre support (TIC, photos, ...). Il permet de laisser une trace de ce qui est important à un moment donné, des questionnements, son contenu marque des étapes en termes d'apprentissage, permet de mettre des éléments en lien et favorise l'articulation théorie/pratique. Il est porteur du processus de professionnalisation et témoigne de l'évolution de l'étudiant-e. Ce dernier ou cette dernière l'agence de manière à mettre en évidence quelles ont été pour lui ou elle ses productions les plus significatives, non seulement en termes de résultats, mais surtout en termes de processus d'apprentissage. L'étudiant-e fait également part des apports qui lui ont été les plus utiles.

Les buts poursuivis de cet outil sont les suivants :

- permettre à l'étudiant-e de consigner, de manière systématique et ordonnée, tous les documents, démarches, recherches et supports en lien avec les apprentissages professionnels réalisés
- favoriser la continuité et la cohérence entre les différentes périodes de FP (expériences préalables, période de FP1 et FP2)
- constituer du matériel en vue des différentes étapes d'évaluations.

Le contenu du DFP est organisé et construit selon la méthode de travail de l'étudiant-e, il peut être constitué sur la base des rubriques suivantes :

- **Bilan initial (FP1) respectivement bilan initial actualisé (FP2)**
- **Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » 2^o partie (DCPT 2^{ème} partie)**
- **Protocoles d'évaluation formative** réalisés au terme de la 1^{ère} et de la 3^{ème} année de formation pratique (pour les étudiant-e-s en emploi)
- **Rapports d'évaluation de la FP rédigés par l'étudiant et le PF**
- **Documents en rapport au bilan sur le terrain**
- **Attestations et validations en lien à la période de FP.** Pour la Partie terrain : notation et commentaire (DCPT 3^{ème} partie). Pour la Partie intégration : grille d'évaluation formative pour la Table ronde évaluative ; attestation délivrée par la direction du lieu de formation pratique au terme de chaque FP ; attestation de supervision pédagogique ; fiche de validation FP2
- **Documents issus des séquences pédagogiques et/ou des séminaires d'intégration** en lien avec la participation aux divers ateliers thématiques et/ou d'analyse (PPT, articles, notes, recherches personnelles et/ou collectives), en lien avec les séquences d'analyse de pratiques (articles, bibliographie, fiches de lecture, outils méthodologiques)
- **Ressources spécifiques issues des différents modules HETS-FR**
- **Divers** : chaque étudiant-e a toute latitude d'intégrer les sujets et supports de son choix dans cette rubrique (journal de bord, PV des rencontres PF-Etudiant-e, notes prises lors de la supervision pédagogique, réflexions sur des problématiques spécifiques, lexiques, etc.).

Le DFP constitue un outil de travail pour les séances de formation entre le PF et l'étudiant-e, ainsi qu'un support lors des séquences pédagogiques et des séminaires d'intégration de FP.

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

INDICATIONS POUR LA REDACTION DU BILAN INITIAL ACTUALISE (BI)

Afin d'inscrire votre deuxième période de formation pratique (FP2) dans l'ensemble de votre projet de formation professionnelle et de vous préparer à la co-construction du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » 2° partie, il vous est demandé d'élaborer un **Bilan Initial actualisé** qui sera intégré à votre « Dossier de formation pratique » (DFP).

Le but de ce bilan initial actualisé est de faire un **arrêt sur image** dans votre processus de construction de l'identité professionnelle en revisitant votre parcours de formation jusqu'à aujourd'hui, afin que vous puissiez identifier **vos besoins de formation pour la FP2** et les relier aux compétences du référentiel de formation.

Pour ce faire, nous vous demandons de rendre compte de votre réflexion dans un document écrit d'une ampleur de 8 pages maximum. Vous inspirant des questions issues du *Modèle descripteur de l'identité professionnelle* de Donnay et Charlier (à la page 2), nous vous demandons de **revisiter votre DFP** ainsi que de **prendre en considération les autres ressources** (issues des ateliers thématiques de la FP2, des cours et expériences, des modules d'orientation, libre, d'approfondissement...) développées depuis la fin de votre FP1 pour en extraire les éléments significatifs vous permettant d'élaborer les deux parties suivantes de votre BI.

PARTIE A : Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Dans un récit (de 3 à 4 pages), rendez compte de comment vous avez évolué dans la construction de votre identité professionnelle et où vous en êtes aujourd'hui dans votre processus de professionnalisation ?

PARTIE B : Projection dans la FP2

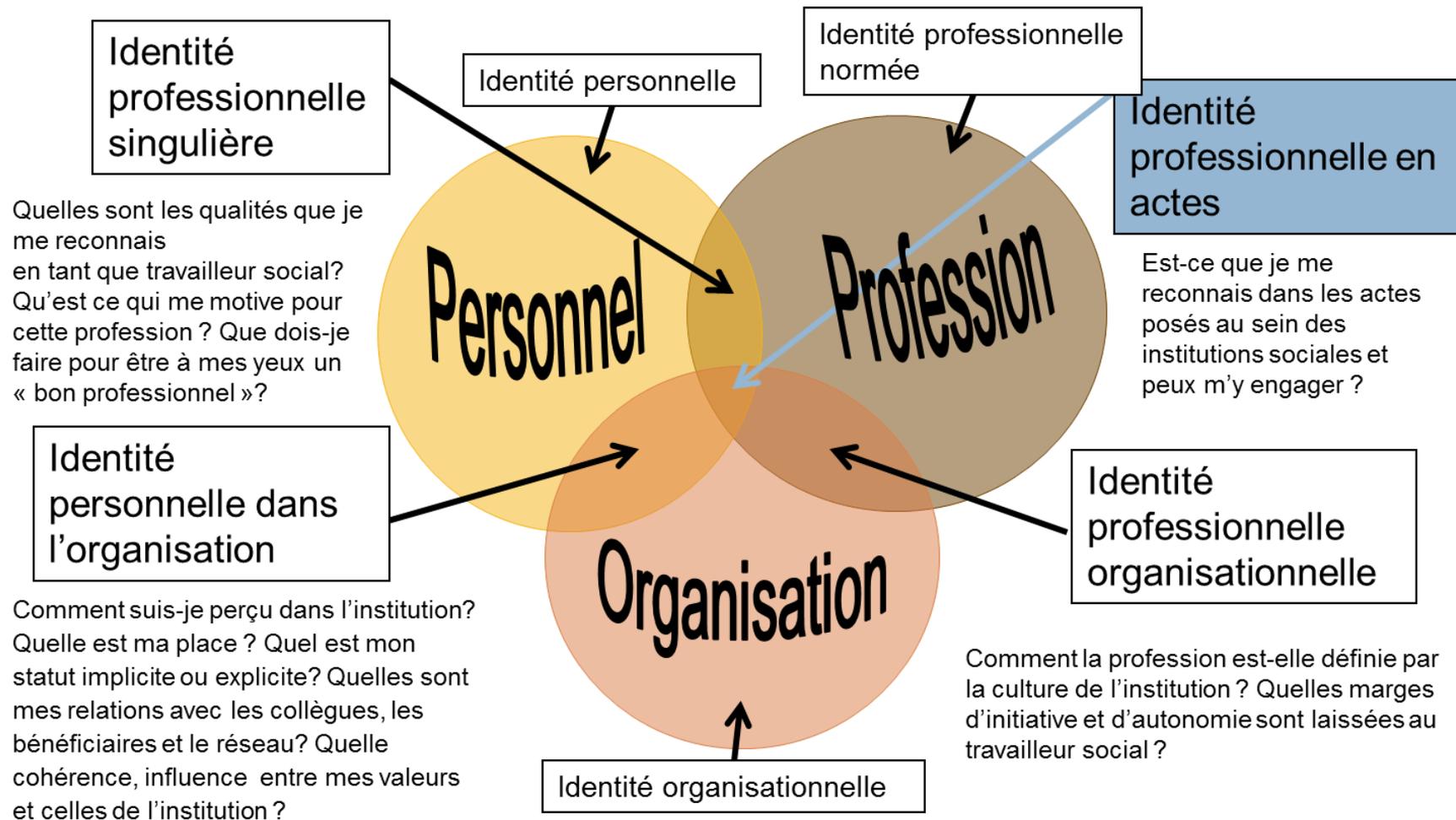
A la suite de ce récit :

- identifiez vos **besoins** de formation prioritaires en regard des **3 axes de la formation pratique** :
 1. connaissance du milieu institutionnel et de la profession
 2. compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers
 3. pratique de l'intervention en travail social
- argumentez en quoi ils revêtent une importance particulière dans votre processus de professionnalisation
- reliez-les aux **compétences** du **référentiel pour la formation** bachelor en travail social.

Le-la RFP de la HETS-FR formulera par écrit une **évaluation formative** en fonction des critères suivants :

- Réflexivité du récit
- Pertinence de l'identification des besoins de formation
- Pertinence de l'articulation entre besoins et compétences
- Cohérence du projet de formation pratique
- Respect des aspects formels relatifs à l'écrit

Modèle descripteur de l'identité professionnelle



Inspiré de Donnay, J. & Charlier, E. (2008). Apprendre par l'analyse de pratiques, initiation au compagnonnage réflexif, Namur : Presse universitaire de Namur

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

Indications relatives à l'élaboration du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » DCPT

Le document « **Lignes directrices pour la formation pratique en travail social** » stipule que les éléments précisant les exigences et les modalités particulières de l'organisation de la formation pratique sont réunis dans un **Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT)**.

Le Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » est constitué de trois parties distinctes :

- la 1^{ère} partie précise les éléments administratifs nécessaires à l'organisation de la formation pratique
- la 2^{ème} partie concerne l'élaboration du « Contrat Pédagogique Tripartite »
- la 3^{ème} partie sert à la validation de la partie terrain du Module de Formation Pratique 2.

DCPT 1^{ère} partie

Cette première partie du DCPT regroupe des informations administratives sur les partenaires concernés par la réalisation de la partie terrain du MFP2. Elle est à compléter et à signer par les différents partenaires mentionnés en page 3 et à retourner au secrétariat FP de la HETS-FR selon les indications reçues. Le site de formation se chargera, par la suite, de les signer également et de les distribuer à qui de droit.

DCPT 2^{ème} partie

Cette deuxième partie du DCPT (y compris son annexe) a pour buts de donner des repères à la formation sur le terrain et d'en permettre une évaluation continue et finale, ciblée et significative. Outre les objectifs d'apprentissage, elle spécifie et actualise le Dispositif de Formation Institutionnel (DFI). Elle permet également de définir l'implication et les responsabilités de chacun **des partenaires** de la formation pratique :

- **L'étudiant-e** s'appuie sur son Bilan Initial pour élaborer cette partie du DCPT en prenant en compte les réalités rencontrées sur le terrain.
- **Le-la praticien-ne formateur-trice (PF)** met en place un dispositif pédagogique permettant l'acquisition de compétences par l'étudiant-e.
- **Le-la Répondant-e de la Formation Pratique (RFP)** de la HETS-FR est garant-e du cadre général de la formation.

Cette deuxième partie du DCPT s'élabore dans une démarche de **co-construction** entre le-la PF et l'étudiant-e. Elle est cependant placée **sous la responsabilité principale du-de la PF**. Elle est co-signée par le-la PF et l'étudiant-e, puis par le-la RFP suite à une appréciation de son contenu (sous la forme d'une grille de lecture évaluative).

Les objectifs d'apprentissage énoncés sur la base de l'identification des besoins de formation et des compétences à développer, doivent obligatoirement prendre en considération les **3 axes** de la formation pratique stipulés dans le document « Lignes directrices pour la formation pratique en travail social », à savoir :

- Connaissance du milieu institutionnel et de la profession
- Compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers
- Pratique de l'intervention en travail social.

Construction du DCPT 2^{ème} partie

- En première page, sont regroupées les informations concernant les trois partenaires engagés par ce contrat, ainsi que les éléments relatifs à la période concernée et à l'Institution
- Sous la rubrique « CONTEXTE INSTITUTIONNEL », il est demandé à l'étudiant-e de décrire brièvement le contexte professionnel dans lequel il effectue sa formation (structure, mission, fonctionnement, populations et problématiques rencontrées)
- Sous la rubrique « OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE », le-la PF et l'étudiant-e formulent les objectifs d'apprentissage sur la base du Bilan Initial actualisé. Dans ce dernier, l'étudiant-e aura identifié ses besoins et formulé ses intentions de formation en les reliant aux compétences à développer selon le « Référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social »¹. Afin d'élargir la démarche et de la rendre la plus pertinente possible par rapport à la réalité professionnelle spécifique, l'étudiant-e et son PF sont vivement encouragés à prendre en compte, de manière complémentaire, d'autres éléments, tels que :
 - des éléments du Référentiel de compétences métiers (ES, AS, ASC)
 - les valeurs, réalités et buts institutionnels particuliers
 - des projets socio-éducatifs et/ou d'intervention spécifiques à réaliser
 - des apports de la formation théorique à articuler avec la démarche professionnelle
 - des éléments de rapports de stage antérieurs
- Sous la rubrique « MOYENS DE REALISATION », l'étudiant-e et le-la PF mentionnent les stratégies, situations, activités, tâches, ressources et moyens permettant d'atteindre les objectifs d'apprentissage
- Sous la rubrique « MODALITES D'EVALUATION PREVUES », doivent apparaître de façon explicite les modalités d'autoévaluation, d'évaluation continue (formative) et finale (sommativ) : par qui, quoi, comment, quand, les critères d'évaluation et les échéances de la réalisation des objectifs
- **Pour des questions de lisibilité, il est demandé d'utiliser le document « Support à la formulation des objectifs » annexé pour regrouper le contenu des trois dernières rubriques : objectifs, moyens de réalisation, moyens et critères d'évaluation.**
- Sous la rubrique « ANNEXE », il s'agit d'explicitier les éléments du cadre du processus de formation et de fournir des indications sur :
 - le **Dispositif de Formation Institutionnel (DFI)**, soit les ressources formatives internes à disposition de l'étudiant-e en termes de supervision, groupes de travail, bibliothèque, ressources humaines (membres de l'équipe des professionnels, professionnels d'autres secteurs d'activité, partenaires externes,...)
 - les **demandes réciproques**. Cette démarche présente l'avantage, d'une part, de clarifier et de préciser d'emblée les représentations des acteurs de la FP et, d'autre part, de poser les jalons de la relation pédagogique qui va s'instaurer entre l'étudiant-e et le PF
 - la **planification** des rencontres (fréquence, durée, dates,...)
 - les **modalités, méthodes et moyens** relatifs aux rencontres de formation pratique (thèmes, contenus, préparations spécifiques, implication de l'équipe professionnelle, des collaborateurs de l'Institution, prise de notes, tenue d'un carnet de bord, ...)

Dans le mois qui suit la réception de ce document, une rencontre réunissant sur le terrain les partenaires, permettra au RFP de communiquer son appréciation et de formuler d'éventuelles remarques. La signature par le-la RFP du DCPT intervient au terme de cet échange ou suite à la réception d'éventuelles demandes de modifications.

¹ Le dit référentiel se trouve en annexe I des *Lignes directrices pour la formation pratique en travail social* (page 13-15).

DCPT 3^{ème} partie

Cette troisième partie est un document confirmant la validation de la partie terrain du Module de formation pratique 2. Il mentionne la note attribuée par le-la PF et le-la RFP lors du bilan sur le terrain qui a lieu à la fin de la période de formation pratique.

Annexe 1 : support à la formulation des objectifs.

MFP2 : SUPPORT A LA FORMULATION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE (DCPT 2^{ème} PARTIE)

AXE(S) DE FORMATION :		
INTENTION PRIORITAIRE MISE EN EVIDENCE DANS LE BILAN INITIAL :		
COMPETENCES DU REFERENTIEL HES-SO VISEES EN PRIORITE :		
OBJECTIF D'APPRENTISSAGE : <i>je serai capable de ...</i>		
OBJECTIFS SPECIFIQUES/OPERATIONNELS :	MOYENS DE REALISATION : (plan d'action, stratégies, étapes, ressources à disposition)	ECHEANCES DE REALISATION
MODALITES D'EVALUATION (objet de l'évaluation, moyens et outils utilisés, personne(s) en charge de l'évaluation)	CRITERES D'EVALUATION : (qualités attendues du résultat au terme de la séquence d'apprentissage)	ECHEANCES D'EVALUATION (moments d'évaluations formatives et sommatives)

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

PROTOCOLE D'ÉVALUATION FORMATIVE EN EMPLOI

Au terme de la 1^{ère} et de la 3^{ème} année de formation pratique, PF et étudiant/e réalisent une **évaluation formative** et remplissent **conjointement** les rubriques de ce protocole. Ce document est signé par les deux partenaires, remis au secrétariat de la formation pratique qui le transmettra au RFP.

Son but est de porter un regard sur le processus de formation en cours afin de réaliser une évaluation intermédiaire et de signaler des éventuels ajustements au DCPT 2^{ème} partie.

Nom et Prénom de l'étudiant-e :

Institution/ Nom et Prénom du/de la PF :

Contenus	Autoévaluation de l'étudiante en formation	Evaluation formative du PF
<p>OBJECTIFS DU DCPT 2° PARTIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avancement ou atteinte des objectifs - Adéquation des moyens - Appréciation des apprentissages réalisés en termes de compétences 		
<p>PROCESSUS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etapes significatives - Analyse du cheminement - Articulation théorie-pratique - Posture réflexive 		

CADRE <ul style="list-style-type: none">- Planification des rencontres PF/EF (fréquence, durée)- Prise en compte des demandes réciproques- Conditions de réalisation- Contenus		
AJUSTEMENTS EVENTUELS <ul style="list-style-type: none">- Objectifs- Cadre		

Date de l'évaluation formative :

Praticien-ne Formateur-trice :

Etudiant-e :

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

Indications relatives au Rapport d'évaluation de la FP rédigé par l'étudiant-e

Au terme de la période de formation pratique sur le terrain, l'étudiant-e élabore un rapport écrit qui lui donne la possibilité de prendre une position personnelle face à l'expérience réalisée. Dans son rapport, **l'étudiant-e développe les aspects suivants** :

- **La description succincte** : du contexte de FP, des caractéristiques spécifiques de la population rencontrée (ressources et difficultés), des principales fonctions, activités et tâches réalisées.
- **L'analyse des compétences développées**, en lien avec les objectifs d'apprentissage énoncés dans le DCPT 2^{ème} partie et leur mise en perspective avec les 3 axes de formation. Cette analyse fera apparaître aussi l'intégration des ressources acquises dans le lieu de FP et/ou à la HETS-FR (supervision, séquences pédagogiques, séminaires d'intégration et table ronde).
- **L'analyse du processus de formation pratique** : étapes significatives, analyse critique du chemin parcouru et de l'évolution de la relation avec l'environnement professionnel (contexte, bénéficiaires, équipe, hiérarchie, PF, réseau).
- **L'identification** d'éventuelles **autres découvertes** professionnelles et personnelles.

Pour l'élaboration de ce rapport, il est demandé à l'étudiant-e de se référer au Dossier de Formation Pratique (DFP).

Le rapport de la FP rédigé par l'étudiant-e aura une ampleur d'environ 12 pages. Il est **signé par le-la PF**, attestant ainsi que ce dernier ou cette dernière a pris connaissance de son contenu.

Lors du bilan sur le terrain, le rapport de l'étudiant-e est apprécié par le-la RFP en fonction des **critères** suivants :

- Capacité de rendre compte de sa pratique professionnelle par écrit
- Regard critique et argumenté au sujet des compétences développées
- Réflexions et analyse au sujet du processus de formation réalisé
- Articulation théorie-pratique
- Structuration du travail écrit

Des compléments ou des modifications à ce travail écrit peuvent être demandés à l'étudiant-e.

Ce travail écrit constitue une des exigences pour l'obtention des crédits relatifs au Module de Formation Pratique.

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

Indications relatives au bilan sur le terrain

Conformément aux Lignes directrices pour la formation pratique en Travail social, le bilan sur le terrain est la 4^{ème} étape du Projet de formation professionnelle de l'étudiant-e et permet de porter un regard global sur le processus réalisé. Il permet de se concentrer sur le processus de formation singulier de l'étudiant-e ainsi que la mise en œuvre du DCPT 2^opartie.

Modalités

- Il réunit l'étudiant-e, le-la PF et le-la RFP et se déroule sur le lieu de formation pratique.
- Il a lieu en principe au cours du dernier mois de chaque période de FP.
- La durée estimée d'un bilan sur le terrain est de deux heures et demie.
- **Il est demandé à l'étudiant-e d'établir un ordre du jour de cette séance (à envoyer au préalable au RFP) et d'en assurer l'animation jusqu'au moment de la négociation de la note.**

Cette séance est structurée **en trois parties** :

La première partie est consacrée à l'**évaluation** :

- L'étudiant-e fait part de son autoévaluation. Le contenu de celle-ci porte sur la compréhension du contexte institutionnel spécifique, les événements marquants de la période de formation pratique, les éléments liés au DCPT 2^opartie, les compétences développées, les modalités d'évaluation ou tout autre aspect à mettre en discussion.
Pour préparer son autoévaluation, l'étudiant-e se basera sur son DFP pour mettre en évidence les apprentissages réalisés notamment durant les séquences pédagogiques, les séminaires d'intégration et la Table ronde évaluative.
- Le-la PF évalue plus particulièrement :
 - l'acquisition des compétences développées par l'étudiant-e
 - la réalisation par l'étudiant-e de ses objectifs d'apprentissage
 - le processus d'apprentissage : l'engagement, l'implication, la posture éthique et réflexive de l'étudiant-e, sa compétence à s'organiser.
 - la capacité d'autoévaluation de l'étudiant-e.
- Le-la RFP évalue plus particulièrement :
 - la posture réflexive de l'étudiant-e face à l'expérimentation de la pratique professionnelle
 - la capacité d'explicitation son expérience professionnelle et de rendre compte de l'acquisition des compétences visées par écrit (rapport d'évaluation de la FP rédigé de l'étudiant-e) et par oral (lors du bilan)
 - la capacité d'autoévaluation de son processus de professionnalisation.
 - toute autre information pertinente relative aux exigences de la partie intégration du Module FP (retour formatif de la table ronde, engagement dans le processus de professionnalisation et des travaux demandés, respect des échéances).

La deuxième partie est consacrée à la **négociation de la note** à attribuer à la période de formation pratique. Le PF et le RFP remplissent ensuite la 3^{ème} partie du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT 3^{ème} partie) nécessaire à la validation du Module Formation Pratique.

La troisième partie consiste en la communication et l'argumentation formelle de la note à l'étudiant-e. Si un événement exceptionnel justifiant une modification de la note attribuée devait survenir entre le moment du bilan et la fin de la période de FP, le-la PF est tenu-e d'en informer le-la RFP. Ensemble, ils prendront les décisions qui en découlent.

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

Indications relatives au rapport de Formation Pratique du Praticien Formateur ou de la Praticienne Formatrice (PF)

Au terme de chaque période de Formation Pratique (FP1 et FP2²), le-la PF rédige un rapport d'**évaluation** qui fournit à l'étudiant-e les indications lui permettant de se situer dans son processus de professionnalisation et de construction de son identité professionnelle. Il participe à l'évaluation **sommative** de la période.

Il présente les aspects suivants :

- **En lien avec la 2^{ème} partie du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT 2^{ème} partie) :**
 - Le développement des compétences visées et des objectifs d'apprentissage réalisés, leur évaluation selon les critères et indicateurs retenus et leur mise en perspective avec les 3 axes de la formation pratique.
 - **Pour les étudiants en emploi** : les éléments significatifs suite à l'évaluation formative réalisée à la fin de la 1^{ère} et 3^{ème} année de formation (cf. Protocole d'évaluation formative) et, le cas échéant, les ajustements apportés au DCPT 2^o partie.
 - Le cadre de la formation pratique : prise en compte des demandes réciproques, planification, contenus, moyens et conditions de réalisation des rencontres.

- **En lien avec le processus de formation de l'étudiant-e :**
 - Son engagement, son implication, sa posture éthique et réflexive.
 - Sa compétence à organiser son travail.
 - Sa relation avec son environnement (bénéficiaires/usagers, équipe, hiérarchie, réseau, ...).
 - Les éléments inhérents à la relation pédagogique établie avec l'étudiant-e.

Le rapport du-de la PF **doit être muni de la signature de l'étudiant-e** attestant ainsi qu'il-elle a pris connaissance de son contenu.

Le rapport est à remettre au Répondant ou à la Répondante de Formation Pratique (RFP) **lors du bilan sur le terrain.**

² Pour les étudiants en emploi : 2^{ème} et 4^{ème} année de formation

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

Indications relatives au groupe d'analyse de pratiques FP2 Séminaire d'intégration

Intentions :

Le challenge des séquences d'analyse de pratiques reste sensiblement le même qu'en FP1 : développer la posture réflexive de l'étudiant-e par l'analyse de situations issues de la période de formation pratique, l'échange et la confrontation au regard du groupe de pairs.

Plus spécifiquement en FP2, l'analyse de situations est au service du développement de la capacité de l'étudiant-e à rendre compte de son **intervention** et de son **positionnement professionnel**.

Modalités :

Les séquences sont animées par un-e intervenant-e et organisées en petits groupes.

Les groupes sont créés, dans la mesure du possible, en fonction des champs d'intervention dans lesquels évoluent les étudiant-e-s. Les orientations métiers et les contextes institutionnels sont par contre mélangés, afin de pouvoir analyser l'influence de ces cadres dans l'exercice de mêmes fonctions professionnelles.

Les séquences se déroulent durant la période de formation pratique selon la méthodologie de l'analyse de pratiques proposée par l'intervenant-e. La méthodologie est basée *prioritairement* sur la mobilisation des phases du cycle d'apprentissage expérientiel de Kolb (1984)³ ainsi que sur le modèle descripteur de l'identité professionnelle inspiré de Charlier & Donnay (2008)⁴ (cf. annexes 1 et 2). L'intervenant-e peut également enrichir sa méthodologie par toute approche complémentaire pertinente.

Sur la base d'une préparation personnelle avant la séquence, chaque étudiant-e présente une intervention professionnelle dans laquelle elle-il est impliqué-e. La réflexion et l'analyse proposée par le groupe a pour but d'exercer la capacité d'analyse, de développer la capacité à problématiser de façon professionnelle un questionnement, d'élargir le champ de lecture et de compréhension des problématiques, d'expérimenter différents cadres de références théoriques et expérientiels, d'articuler avec les enseignements théoriques, d'identifier les ressources mobilisables pour faire évoluer la compréhension de l'intervention et pour envisager son évolution.

³ Kolb, D.A. (1984). *Experiential Learning: experience as the Source of Learning and Development*. Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall.

⁴ Charlier, E. & Donnay, J. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques, initiation au compagnonnage réflexif*. Namur : Presse universitaire de Namur.

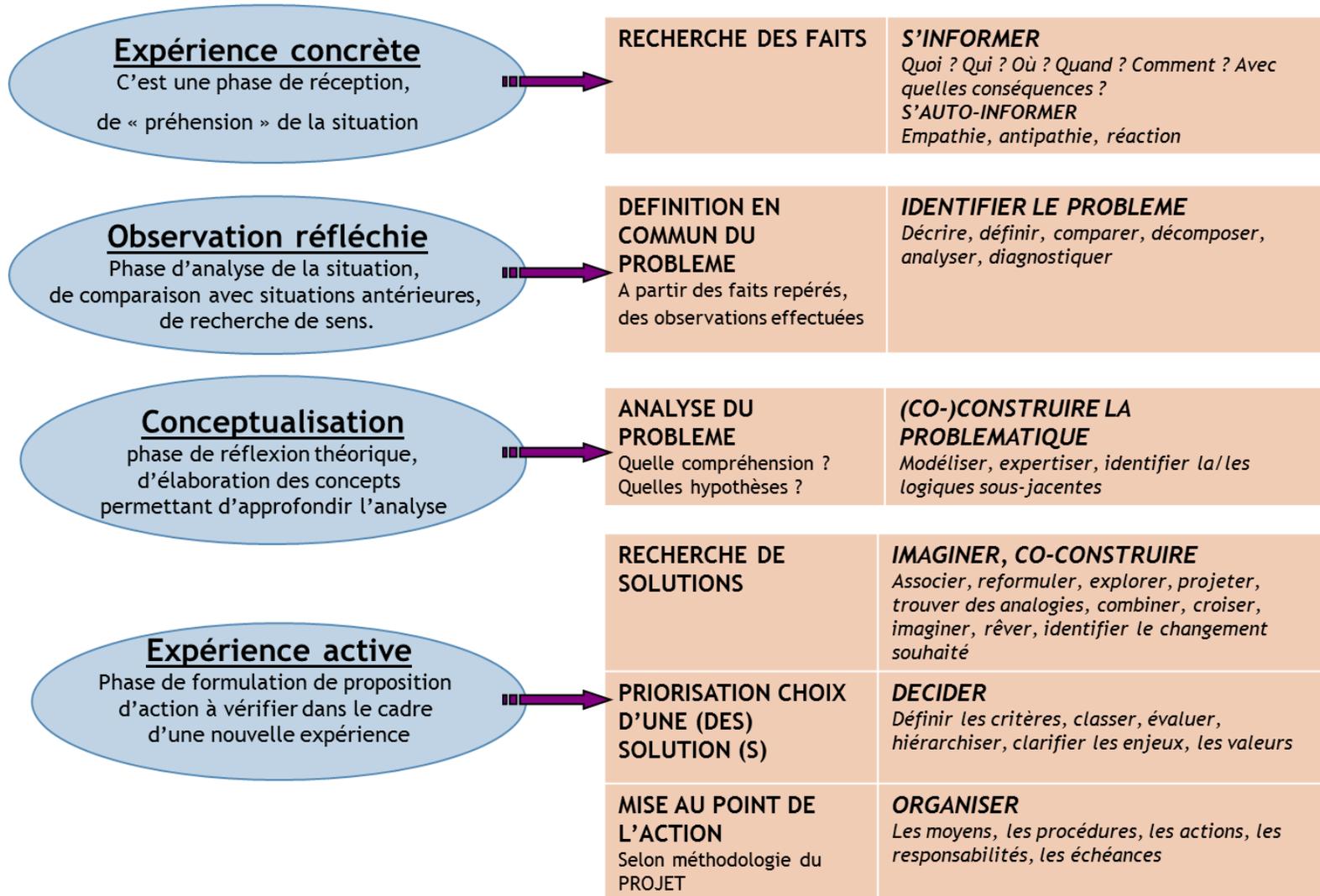
Par l'analyse d'une intervention professionnelle et de son implication dans celle-ci, l'étudiant-e engage une réflexion quant à la construction de son identité professionnelle. L'animateur-trice est attentif en particulier à ce qu'elle-il expose sa compréhension des fonctions et marges de manœuvre du travailleur-se social-e au sein de son organisation, qu'elle-il identifie ses forces, ses ressources, ses questionnements et ses valeurs en tant que professionnel-le en devenir, qu'elle-il donne du sens aux interactions/négociations mises en œuvre par l'intervention entre sa personne et la-le bénéficiaire, l'institution et/ou les réseaux. L'animateur-trice et le groupe d'étudiant-e-s s'appuient sur l'outil de méthodologie de l'identité incarnée dans les actes, développé par Charlier et Donnay (2008) (cf. Support annexe 2).

Le matériel issu des séquences de l'analyse de pratiques servira de ressource aux étudiant-e-s pour la réalisation des Tables rondes évaluatives.

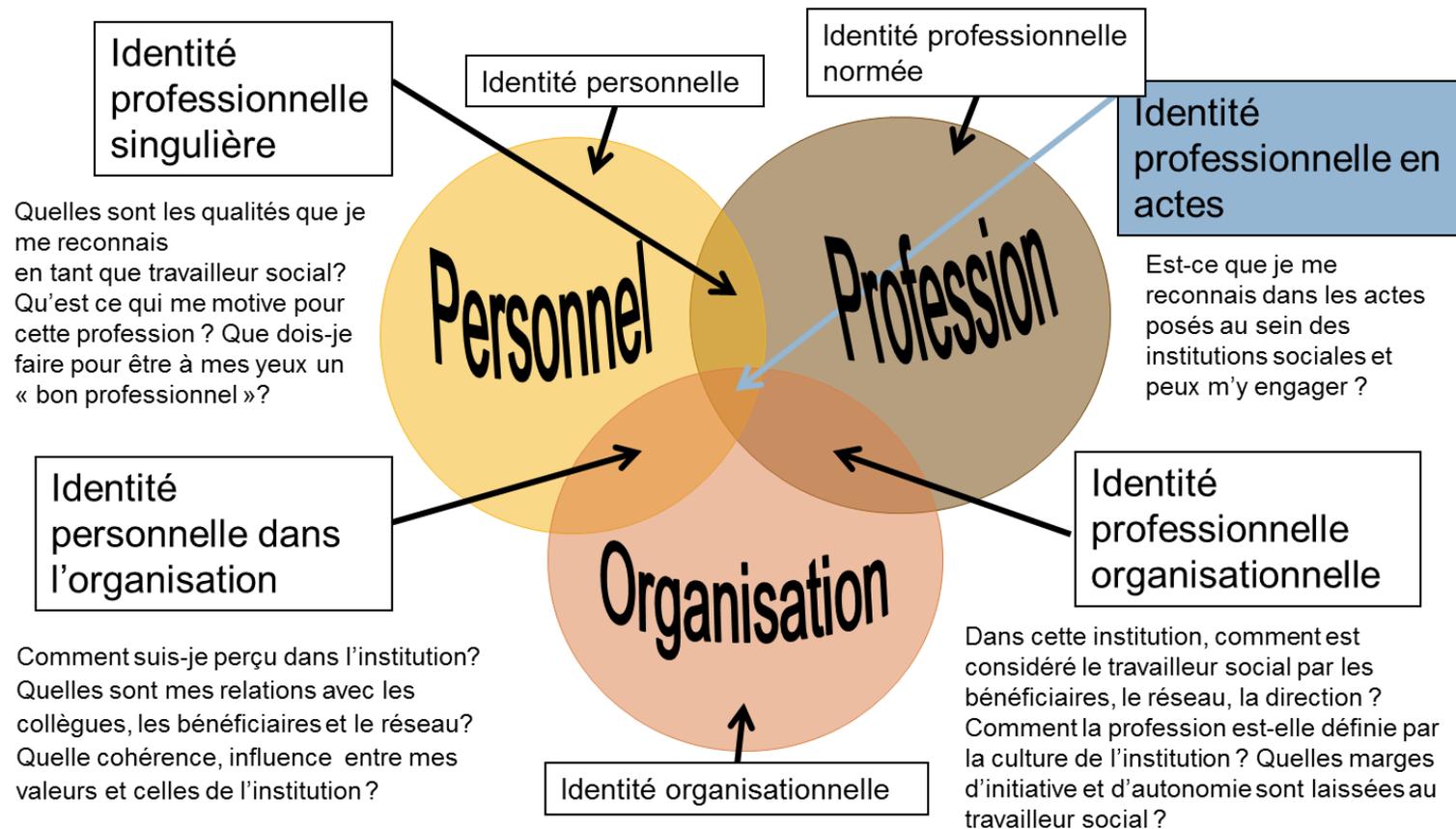
Annexe 1 : Un outil méthodologique pour les groupes d'analyse de pratiques : *Les phases du cycle d'apprentissage* de David A. Kolb (1984).

Annexe 2 : Un outil méthodologique pour les groupes d'analyse de pratiques : *Le modèle descripteur de l'identité professionnelle*, inspiré de Charlier et Donnay (2008).

Annexe 1 : Indication relative au groupe d'analyse de pratiques
Un outil méthodologique pour les groupes d'analyse de pratique
Les phase du cycle d'apprentissage de David A. Kolb (1984)



Annexe 2 : Indication relative au groupe d'analyse de pratiques
Un outil méthodologique pour les groupes d'analyse de pratique
Modèle descripteur de l'identité professionnelle, inspiré de Donnay et Charlier (2008)



Donnay, J. & Charlier, E. (2008). Apprendre par l'analyse de pratiques, initiation au compagnonnage réflexif, Namur : Presse universitaire de Namur

Module Formation Pratique 2 (MFP2)

Indications relatives à la réalisation de la Table ronde évaluative

Intention de la Table ronde :

La Table ronde clôt le processus des analyses de pratiques et fait office d'évaluation formative pour l'étudiant-e. Sur la base de la présentation d'une intervention professionnelle qu'elle-il a réalisée durant sa FP2, l'étudiant-e sera évalué-e sur sa capacité à articuler les éléments pertinents constitutifs de sa construction identitaire (champs personnel, organisationnel, professionnel⁵).

Objectifs de la Table ronde :

L'étudiant-e sera capable d'autoévaluer la construction de son positionnement professionnel, en présentant une intervention professionnelle (en termes de contexte, de gestes professionnels, d'objectifs recherchés, de savoirs mobilisés) à partir de laquelle :

1. Il-elle expose sa compréhension des fonctions et marges de manœuvre du-de la travailleur-se social-e au sein de son organisation (articulation entre champ professionnel et champ organisationnel)
2. Il-elle donne du sens aux interactions/négociations mises en œuvre par l'intervention entre sa personne et le bénéficiaire, l'institution et/ou les réseaux (articulation entre champ personnel et champ organisationnel)
3. Il-elle identifie dans l'intervention réalisée les valeurs mises en évidence, ses forces, ses ressources, ses questionnements et ses besoins en tant que professionnel-le en devenir (articulation entre champ personnel et champ professionnel).

Modalités de la Table ronde :

La date de la Table ronde évaluative est fixée selon l'échéancier distribué en début de module. Elle a lieu en fin de période FP2. La composition est identique à celle des groupes d'analyse de pratiques. Chaque étudiant-e disposera d'une demi-heure comprenant un temps de présentation individuelle d'environ 20 minutes, suivi d'un temps d'échanges de 10 minutes avec les autres participants. Chaque étudiant-e sera évalué-e de manière formative individuellement.

Deux évaluateurs-trices seront présent-e-s lors de la Table ronde :

- L'animateur-trice du groupe d'analyse de pratiques (regard axé plutôt sur le processus des analyses de pratiques)
- Un-e autre intervenant-e issu-e du terrain (regard axé plutôt sur le résultat).

Sur la base des critères et de la présence ou non des indicateurs sous mentionnés, ils-elles rédigeront une grille d'évaluation formative au service du développement de l'identité professionnelle de l'étudiant-e, qu'il-elle pourra mobiliser dans le cadre de son bilan sur le terrain.

⁵ Charlier, & E. & Donnay, J. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques : initiation au compagnonnage réflexif*. Namur : Presse universitaire de Namur.

Critères et indicateurs de l'évaluation formative

Dans le cadre des « Tables rondes », les deux évaluateurs-trices apprécieront :

- la qualité de la présentation (clarté, esprit de synthèse, vocabulaire professionnel, créativité, structuration)
- la capacité à se situer comme travailleur-se social-e dans l'organisation (dimension politique : système de management organigramme, profil des professionnels / dimension culturelle : valeurs de l'institution, historicité / statut-fonction-rôles), en lien avec les enjeux de l'intervention professionnelle réalisée
- la capacité à rendre compte de l'évolution de son autonomie de futur-e professionnel-le dans les interactions/négociations avec le-s bénéficiaire-s, l'institution et/ou les réseaux (options prises, choix, processus de décision, mobilisation de ressources variées)